

Déclaration au CHSCT du 14 mai 2020

Un PRA à marche forcé à la DRFiP 31 Notre priorité est à garantir la santé des agents !

Le virus est toujours présent et la situation sanitaire reste et restera lourde dans les jours, semaines et mois à venir.

C'est dans ce contexte que nous sont présentés, aujourd'hui, les PRA dans notre direction. Nous considérons que les propositions contenues dans les documents transmis pour ce CHSCT sont loin de répondre aux enjeux sanitaires actuels et de garantir tous les préalables nécessaires à la reprise d'activité tout en préservant la santé des agent·e·s.

Ainsi :

- Les plans des services fournis sont, pour plusieurs services, différents de la réalité de ce qui est envisagé ou opérationnel.
- Aucun élément n'est fourni concernant le détail, par service, des effectifs recensés à compter du 18/05 : nombre d'agent·e·s en télétravail, agent·e·s en autorisation d'absence, agent·e·s susceptibles d'être présent·e·s physiquement, agent·e·s appelé·e·s dès lundi 11 mai. Les préconisations de l'ISST sur le présentiel en lien avec la configuration des locaux sont donc soumises à de sérieux doutes dans plusieurs services
- Le caractère progressif de la mise en œuvre du PRA qu'annonce la DRFiP31 est en contradiction avec la réalité constatée dans plusieurs services. La DRFiP 31 pousse à une reprise maximum des effectifs dès lundi 18 mai. Nous appelons tout le monde à donner la priorité à l'humain et la santé plutôt qu'à une course aux objectifs incompréhensibles.

Alors que nous notons, dès cette semaine, dans le cadre du PCA, une augmentation lourde des agent·e·s en présentiel et une baisse conséquente du nombre de télétravailleurs, nous sommes particulièrement inquiets des pratiques locales qui voudraient imposer un retour « à la normale » à partir de lundi prochain.

- La priorité aux possibilités de travail à distance doit être concrète (commandes rapides de matériels , redéploiement...).
- Nous constatons, sur plusieurs préconisations sanitaires essentielles soulignées dans les documents fournis, une absence de mise en œuvre à ce jour dans plusieurs services (sur les circuits de circulations et la garantie des distances barrières, sur l'hygiène liée à la restauration,...).

Notre analyse commune, exprimée ce jour, vaut droit d'alerte global pour l'ensemble des services de la direction concernant un PRA que nous constatons comme insuffisamment préparé, sans garanties claires, transparentes et opérationnelles.

Nous invitons les agent·e·s de tous les services de la DRFiP 31 à nous transmettre leurs analyses et revendications sur ces sujets et les modalités mises en œuvres.

En conséquence, nous arrêtons à ce stade la discussion sur le PRA de la DRFiP

Les élu-e-s au CHS-CT, Solidaires Finances publiques 31, CGT Finances publiques 31 , FO Finances publiques 31